

Le **B**ulletin

d' **I**nformation

des **P**rofs-relais de la Mayenne



Editorial

par Hugues Le Guével,
Professeur référent pour les relations
Ecole-Entreprise en Mayenne.

Le parcours avenir s'inscrit aisément
dans le paysage scolaire mayennais...
et c'est tout sauf une surprise.



Depuis fort longtemps, les établissements scolaires travaillent, en étroite collaboration avec le monde économique local, les collectivités territoriales et les parents, à la mise en œuvre d'activités innovantes et d'outils performants au service de la construction du projet personnel des jeunes du département.

En ce sens, le parcours avenir est le prolongement d'un plan d'action durable. Mais il implique quelques changements de paradigmes et des adaptations qui permettront de répondre à une exigence législative et sociétale majeure : offrir aux jeunes une ouverture culturelle sur le monde économique et professionnel, en articulation avec les contenus disciplinaires, un enrichissement de connaissances sur les métiers et les formations par l'acquisition de compétences.

Le C.L.E.E. donne le cap de l'année 2015 / 2016.

Réunis au Lycée Réaumur-Buron le 2 décembre dernier, les membres du Comité Local Ecole-Economie de la Mayenne ont passé en revue les grands axes de leur plan d'actions pour cette année scolaire :

- appui à la mise en œuvre au sein des établissements du parcours avenir dans ses diverses dimensions
- mise en ligne des fiches-actions renouvelées sur le site de la DSDEN (www.ia53.ac-nantes.fr)
- écriture de la nouvelle convention de jumelages entre établissements scolaires et entreprises du département, fondée sur une charte
- poursuite des actions partenariales du type MERCREDIS DE L'ENTREPRISE
- soutien à la mise en place des pôles de stage par la DAFPIC (dispositif « Mon stage en ligne »)
- participation à l'organisation et à l'animation du **FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES MÉTIERS** qui a eu lieu **du 21 au 23 janvier 2016** à Laval (voir en dernière page).

Le bac pro a trente ans !



Afin de célébrer dignement cet anniversaire, le Ministère de l'Éducation Nationale organise un **concours photo** ouvert à tous les lycéens et apprentis qui préparent un Bac pro.

« Vive le bac pro ! »



consiste à valoriser par une photographie originale une filière de l'enseignement professionnel sur le thème :
« J'aime ce que je fais,

je prépare le monde de demain

et je le montre. »

Le formulaire d'inscription est disponible sur la page Facebook du ministère. ([Mettre le lien](#))

**Le Centre d'Information et d'Orientation
de Laval est installé dans ses nouveaux locaux.**

**C.I.O. de Laval,
22 rue du Docteur Corre
(site « Atelier CANOPÉ 53 »)
02 43 53 60 22
cio53.ac-nantes.fr**



Le bilan d'activité des Professeurs-relais Ecole-Entreprise pour l'année scolaire 2014 / 2015 a été présenté à la DSDEN le 7 octobre.

En présence de Mme Deloustal - inspectrice d'académie - et des Professeurs qui ont en charge la mission de professeur-relais pour l'année 2015 / 2016, M. Nicolas Bertrand (IEN-IO) a dressé le bilan d'un exercice une nouvelle fois très riche en actions souvent innovantes.

La cohorte des professeurs-relais représente un échantillon diversifié de matières d'enseignement :

les professeurs de technologie ne sont pas seuls, loin de là, à créer du lien entre l'école et l'entreprise !

Les actions menées « à l'intérieur » des établissements scolaires sont, en volume, à l'équilibre avec celles conduites « à l'extérieur ». A noter que si les premières mobilisent ressources internes et partenariats extérieurs à un niveau égal, les secondes impliquent toujours un partenariat extérieur à l'école.

Des actions « classiques » sont clairement identifiées et largement pratiquées : visites d'entreprises, interventions en classe des chambres consulaires, des organisations professionnelles ainsi que de chefs et de cadres d'entreprises, visite au forum des métiers départemental, semaine Ecole Entreprise, visites de lycées par les collégiens, challenge inter-collèges des métiers du Bocage mayennais et de l'Ernée.

Des actions tendent à se généraliser : Forums des anciens élèves, réunions avec les Clubs des entrepreneurs locaux, « Les filles, osez les sciences ».

Des actions menées localement dans les collèges peuvent être reprises et adaptées : réalisation de CV-vidéo (Paul Langevin), rencontres de l'apprentissage (Louis Launay), « Kiosque à idées pour les stages » (Sévigné), « Les métiers du collège / 6^{ème} » (Alain Gerbault), mise en place d'une micro entreprise (Pierre Dubois), reportages dans les entreprises (Louis Launay), visite inversée de l'établissement, classe en entreprise(s) et rallye en entreprises (Le Grand Champ), « tous au théâtre / les métiers artistiques » (Jules Renard).

Des actions nouvelles sont envisagées : inviter des chefs d'entreprises à être présents ponctuellement au foyer des lycéens pour des entretiens de type « mini-forum » (Lycée Douanier Rousseau), faire concevoir et réaliser des produits par les élèves en partenariat avec des entreprises (collège Louis Launay), demander à des professionnels de parrainer des élèves dès la 5^{ème} (collège Louis Launay), mettre en place un portfolio élèves (collège Alain Gerbault), inviter les professeurs principaux de 4^{ème} et 3^{ème} à venir découvrir les formations et ressources du Lycée (lycée Gaston Lesnard).

autant d'initiatives dont nous suivrons les développements dans les mois à venir et dont nous nous ferons volontiers l'écho dans ces colonnes.

A l'occasion de cette année scolaire 2015 / 2016, le travail sur la relation école/entreprise devra s'inscrire pleinement dans le cadre de la mise en œuvre du "Parcours avenir".

Le CLEE informera les partenaires professionnels sur les attentes et le contenu du « parcours avenir ». Il développera des actions et des supports favorisant son déploiement : la charte et la nouvelle convention de Jumelage en seront des exemples et des outils structurants majeurs.

De plus, au-delà de la vraie richesse que constituent les actions jusqu'alors développées par nos partenaires et au sein des établissements scolaires, la possibilité offerte à tous les établissements du second degré de s'inscrire aux actions de la "Cordée 53" permet dès maintenant de développer des actions mutuelles entre établissements.

Les "Cordées de la réussite" sont des dispositifs visant à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur à des jeunes qui, en raison de leur origine sociale ou territoriale, brident leur ambition scolaire ou ne disposent pas de toutes les "clés" pour s'engager avec succès dans une formation longue.



Le réseau de partenaires, constitutif d'une "cordée de la réussite", est composé d'un ou de plusieurs établissements d'enseignement supérieur (grande école, université ou lycée à classes préparatoires) "têtes de cordée" qui s'engagent dans la durée (3 ans au moins), d'associations et d'entreprises qui s'engagent à soutenir le projet et enfin d'un ou plusieurs établissements du second degré, lycées « sources » et collèges, accueillant une proportion importante de jeunes issus de milieux modestes.

Les actions proposées se déploient selon des modalités diverses : tutorat, accompagnement scolaire, stages linguistiques, accompagnement culturel, propositions d'hébergement...

Le tutorat est l'un des éléments-clés de la réussite de la cordée. Étudiant ou apprenti d'un cursus professionnel ou technique, le tuteur met à profit sa propre expérience et sa proximité d'âge pour accompagner les découvertes, aider à dépasser les a priori et transmettre des codes appropriés, dans une perspective de réussite et d'ascension sociale.

Davantage d'informations au sujet des CORDÉES DE LA RÉUSSITE sur www.ac-nantes.fr

rubriques « scolarité et vie de l'élève » / « dispositifs d'égalité des chances » / « Les cordées de la réussite »

La SEMAINE ECOLE-ENTREPRISE 2015 / 2016 en Mayenne : succès une nouvelle fois confirmé pour cette opération-phare.



17 établissements du second degré ont participé à la S.E.E. cette année, soit 5 lycées généraux et technologiques, 2 lycées professionnels et 10 collèges. 1 300 élèves de 46 classes échantent avec des chefs et des cadres d'entreprises.

La réunion de lancement a eu lieu le vendredi 13 nov. 2015 au Lycée Victor Hugo de Château-Gontier. Pendant 1h.30, des représentants du MEDEF, de l'UIMM, du CJD, de la CCI et de la DSDEN ont répondu aux questions préparées par 4 classes de seconde, 1ère L et 1ère S.



Pendant le point presse.



Signature de la convention de jumelage école-entreprise entre M. Bougeard, PDG de SERRU (à gauche sur la photo) et M. Minzière, proviseur du Lycée Victor Hugo.



Mme Catherine Gervais, UIMM Mayenne et commission Industri'Elles



La SEE s'est poursuivie le 26 novembre au Lycée Victor Hugo : les 104 élèves de première et terminale STMG ont à leur tour rencontré le PDG de l'entreprise industrielle SERRU (charpente métallique, métallerie, serrurerie et menuiserie aluminium) et le directeur général du groupe PROTECT'HOMS (spécialiste des équipements de protection individuelle et vêtement professionnel).

Une nouvelle formation diplômante à bac+3

d'ASSISTANT INGÉNIEUR

pour les bacheliers pro. à la rentrée 2016.

Des licences professionnelles ouvertes aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT existent déjà dans ce domaine. Mais une note de la conférence des directeurs d'écoles d'ingénieurs prévoit d'expérimenter, à partir de septembre prochain (et pour commencer dans une à trois écoles d'ingénieurs), une formation différente, plus généraliste et formant à un poste de cadre moyen.

Cette formation sera basée sur une pédagogie par projet. L'étudiant devra être accompagné par un tuteur en entreprise et la formation adossée à une filière industrielle.

La commission des titres d'ingénieur (CTI) pourra reconnaître le niveau de licence à ce diplôme à deux conditions préalables qui demeurent à valider : en y associant un établissement européen et en obtenant la reconnaissance de l'Etat.

Les écoles d'ingénieurs estiment que les besoins et les débouchés sont là : si la France forme chaque année 58 000 diplômés en masters de sciences et de technologie (dont 35 000 diplômés d'écoles d'ingénieurs), la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (Cdefi) note que " le poids de l'enseignement supérieur en technologie est bien supérieur en Allemagne, en raison notamment des nombreux diplômes liés à l'ingénierie qui sont délivrés au niveau licence " chez notre voisin.

En décembre 2014, Geneviève Fioraso (alors secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche) avait chargé Christian Lermineaux (ex-président de la Cdefi) de " proposer de nouveaux parcours aux dizaines de milliers de bacheliers pros qui souhaitent poursuivre des études et leur éviter ainsi un parcours universitaire source d'échec aujourd'hui quasiment assuré ". La lettre de mission envisageait de développer des brevets professionnels supérieurs (BPS), nouvelle forme de BTS en alternance : le diplôme d'assistant ingénieur prendrait tout son sens dans ce contexte.

Des établissements ont d'ailleurs d'ores et déjà lancé des expérimentations qui vont dans ce sens. Ainsi, l'Ecole Vaucanson, lancée par le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en 2010, propose aux bacheliers professionnels d'obtenir en 3 ans une licence « Méthodes et sciences industrielles » ou une licence « management ».

Un élan nouveau pour le Forum de l'enseignement supérieur et des métiers

Nouveau lieu et nouvelle mise en scène : l'incontournable rendez-vous annuel de l'orientation a fait peau neuve.

« Plutôt que de n'avoir qu'une vitrine par établissement scolaire, nous avons privilégié 9 pôles thématiques professionnels. Autrement dit des parcours, allant du CAP au BTS, proposés par l'Education Nationale. A côté, des établissements d'enseignement supérieur ont complété l'information proposée aux visiteurs et un pôle a diffusé des informations sur les enseignements d'exploration en classe de seconde et la nature des bacs généraux...



Forte affluence au pôle des formations proposées par les établissements publics

... N'oublions pas qu'aujourd'hui, et de plus en plus, la formation et l'orientation se font tout au long de la vie ».

Nicolas Bertrand, IEN-IO.



Les métiers de l'éducation sont attractifs.

Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°13.

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Relations Ecole Entreprise

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Rendez-vous au cours du mois de mars 2016

pour son quatorzième numéro.

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –

53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand

nicolas.bertrand@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr